

Point Coronavirus sur secteur agricole et alimentaire – Allemagne (16/04)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Détails du décret dérogeant aux temps de travail règlementaires : entrées en vigueur le 10 avril, le dérogations annoncées mars sont applicables jusqu'au 30 juin 2020 (12 h/j et exceptionnellement 60 h/semaine, avec un rattrapage sur 6 mois ; travail possible les dimanches et jours fériés, avec un rattrapage avant le 31 juillet).

Conférence de printemps des ministres allemands de l'agriculture en visio : l'AMK se déroulera le 8 mai 2020. Avec un ordre du jour réduit à 4 points (COVID-19 et son impact sur l'agriculture et la sylviculture, PAC après 2020, répartition des fonds FEADER pendant la transition et futures conférences). Une conférence conjointe des ministres de l'agriculture et de l'environnement avec les commissaires européens responsables, Janusz Wojciechowski et Virginijus Sinkevicius, est prévue pour la fin mai.

Crise du lait - initiatives et réflexions de la filière : cette semaine, une laiterie va verser à ses membres une prime unique de 1 000 € en puisant sur ses réserves. De nombreux acteurs restent sceptiques quant à une mesure volontaire de réduction de la production. Le BDM, syndicat spécialisé dissident du syndicat agricole majoritaire DBV, demande une mesure contraignante.

Pénurie de main d'œuvre pour la reconstitution des peuplement forestiers : comme dans l'agriculture, les gestionnaires forestiers doivent faire face à un manque de main d'œuvre notamment pour le reboisement. Les commandes de plants dans les pépinières sont partiellement annulées. La crise du COVID-19 continue à faire baisser le prix du bois, qui était déjà très bas en raison des énormes quantités de bois « scolytés ». De nouvelles attaques des coléoptères sont à craindre.

Détails du décret dérogeant aux temps de travail règlementaires

Entrées en vigueur le 10 avril, les dérogations annoncées par le gouvernement le 23 mars sont applicables jusqu'au 30 juin 2020. Le temps de travail peut être porté jusqu'à 12 h/j et exceptionnellement 60 h/semaine, avec un rattrapage sur 6 mois pour atteindre les 8h de moyenne. Le temps de repos peut être réduite de 2 h (avec une période de 9h minimum) à compenser sur 4 semaines. Le travail est possible les dimanches et jours fériés seulement si les travaux ne sont pas possibles en jours ouvrés ; les jours de rattrapages doivent être accordés avant le 31 juillet.

Conférence de printemps des ministres allemands de l'agriculture en visio

La conférence de printemps des ministres de l'agriculture des États membres (AMK) se déroulera sous forme de vidéoconférence le 8 mai 2020. Cela sera le cas également pour la conférence des secrétaires d'Etat la veille.

Reinhold Jost, ministre de l'agriculture de la Sarre et président de l'AMK, a convenu avec ses collègues des Länder qu'aucun sujet spécifique à un Land ne sera abordé. L'ordre du jour, qui d'habitude en compte des dizaines, doit se concentrer sur quatre points. Il s'agit de la pandémie de

COVID-19 et de son impact sur l'agriculture et la sylviculture, de la politique agricole commune (PAC) après 2020, de la répartition des fonds du FEADER pendant la période de transition et les futures conférences en 2020.

A ce stade, la conférence d'automne est prévue du 23 au 25 septembre à Weiskirchen. Une conférence conjointe des ministres de l'agriculture et de l'environnement avec les commissaires européens responsables, Janusz Wojciechowski et Virginijus Sinkevicius, est programmée pour la fin mai.

Crise du lait : initiatives variables des acteurs de la filière

Au-delà du recours au stockage privé qui semble faire l'unanimité, les débats et initiatives se multiplient pour trouver des réponses face à la crise du lait. Cette semaine, la laiterie Berchtesgadener Land (lait de montagne haut de gamme, avec segment bio) va verser à ses membres une prime unique de 1 000 € en puisant sur ses réserves. Cette décision a été prise à l'unanimité par le conseil d'administration et le conseil de surveillance de la laiterie. Outre la production laitière, les familles agricoles sont touchées par la baisse du tourisme, le chômage partiel pour les membres du foyer travaillant hors de l'élevage.

A la suite des appels à une réduction volontaire de la production Allemagne, de nombreux acteurs restent sceptiques sur le taux de réponse et donc sa capacité à résoudre cette crise. L'organisation de producteurs European Milk Board (EBM) demande l'introduction rapide d'un système européen volontaire de réduction des volumes. « Lors de la grande crise de 2016, le système de réduction volontaire des quantités a été introduit bien trop tard », écrit l'EBM. L'Association fédérale des producteurs laitiers allemands (BDM, syndicat spécialisé dissident du syndicat agricole majoritaire) va encore plus loin en exigeant une mesure contraignante : « L'action reposant sur la responsabilité morale et éthique de l'individu ou sur des solutions industrielles volontaires n'est pas assez rapide et efficace pour surmonter cette situation de crise ». Les organisations professionnelles établies sont plus prudentes, suggère des solutions au cas par cas selon les débouchés des laiteries.

Pénurie de main d'œuvre pour la reconstitution des peuplement forestiers

Comme dans l'agriculture, les gestionnaires forestiers doivent faire face à un manque de main d'œuvre notamment pour le reboisement, car les plantations, indispensables notamment pour la lutte contre le changement climatique, sont souvent effectuées par des travailleurs saisonniers. Les commandes de plants dans les pépinières sont partiellement annulées. La crise du COVID-19 continue à faire baisser le prix du bois, qui était déjà très bas en raison des énormes quantités de bois en particulier scolytés des dernières années. En outre, le scolyte redevient actif avec le printemps, ce qui signifie davantage de bois scolyté. Depuis le début du mois d'avril, les propriétaires de forêts peuvent soumettre des demandes d'aide renforcée pour la mobilisation et la reconstitution des peuplements sinistrés, mais cette aide ne couvre pas la totalité des coûts.